



VOL. IV.—No. 4.

MONTREAL, JEUDI 23 JANVIER, 1873.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

### NAPOLÉON III.

La mort de Napoléon III a été la grande préoccupation du monde entier depuis huit jours, le thème de toutes les conversations, une source intarissable d'inspirations pour les orateurs et les journalistes. Les journaux canadiens ne sont restés ni en arrière ni au dessous de la presse étrangère; ils ont trouvé des paroles dignes de la destinée extraordinaire que la mort vient d'interrompre subitement. Ils ont rendu hommage à l'esprit diplomatique et hardi, au caractère énergique de cet homme, qui, à peine remarqué dans sa jeunesse, devenu ridicule même après ses échafauds de Strasbourg et de Boulogne, est parvenu, cependant, à obtenir, à illustrer même la couronne impériale. Mais en même temps ils ont trouvé des accents énergiques pour stigmatiser les principes qui l'ont dirigé dans sa vie publique et privée, pour dénoncer ses instincts révolutionnaires.

"Il a servi tour à tour la Révolution et l'Eglise, dit l'*Echo de Lévis*, suivant l'intérêt direct qu'il pouvait y trouver; il était du dix-neuvième siècle et a porté l'empreinte de son époque. Aussi quand on examine le rôle qu'il a joué en Europe au point de vue du caractère qu'il a imprimé au front de la nation française on trouve que son influence a été presque nulle; il a beaucoup fait pour sa vie matérielle, pour sa vie intellectuelle et morale, rien. Voilà, croyons-nous, le jugement que rendra l'histoire."

Parlant des malheurs qui ont marqué la fin de son règne, l'*Echo de Lévis* ajoute :

"Singulière destinée d'une famille dont l'histoire sera désormais liée à celle de la France et de l'Europe pendant près d'un siècle! Waterloo et Sedan scellent le tombeau du premier et du second empire. De deux Bonaparte, l'un règne sur la France conquise, l'autre sur la France reconquise, tous deux instruments visibles entre la main de Dieu qui les fait disparaître par un prodige aussi grand que celui par lequel il les avait fait naître. Avènement extraordinaire, chute plus extraordinaire encore. Tous deux meurent à l'ombre du drapeau britannique, l'un prisonnier, le second l'hôte de l'Angleterre, qui cherche à réparer par sa conduite envers le neveu, l'injustice dont elle s'était rendue coupable envers son oncle."

"Les Bonaparte reverront-ils jamais le trône de France? C'est bien difficile à dire. Une chose certaine c'est que la France ne s'éprendra jamais de la gloire de Napoléon III, comme elle le fit de celle du premier des Bonaparte et que le prestige du père ne fera pas pour le prince impérial ce qu'avait fait pour Louis-Napoléon le souvenir du prisonnier de Ste. Hélène."

Le *Courrier du Canada* fait les réflexions suivantes :

"Ah! il est bien terrible l'interrogatoire que Louis-Napoléon aura à subir devant la postérité."

"Louis-Napoléon, lui dira la postérité, qu'as-tu fait du grand peuple que Dieu avait confié à ta garde? Quel usage as-tu fait de l'épée de Saint Louis que la Providence avait mise entre tes mains avec instruction de veiller, sentinelle vigilante, à la sécurité de l'Eglise de Jésus dont la France est la fille aînée?"

"Et l'histoire répondra : Dieu avait donné à Louis-Napoléon un contrôle presque absolu sur le peuple français; ce peuple, Louis-Napoléon l'a perdu en le livrant à de diaboliques doctrines et en mettant lui-même la main à cette œuvre de perversion. Dieu avait établi Louis-Napoléon l'arbitre de l'Europe pour lui rendre plus facile la mission de protecteur de l'Eglise et de son chef; Louis-Napoléon, pour faire sa cour à la Révolution, a lâchement abandonné le poste d'honneur qu'il tenait à Rome au nom de la France catholique."

"Voilà ce que dira l'histoire et il ne se trouvera pas un seul historien honnête et impartial pour tenter la défense de Louis-Napoléon sur ces deux grands chefs d'accusations."

NAPOLÉON III.—PAR EUGÈNE DE MIRECOURT.—FRAGMENTS.

Le 20 avril 1808, tout Paris put entendre les salves du canon des Invalides, pendant que le bourdon de Notre-Dame jetait sur l'alle des vents ses volées mugissantes.  
De quoi s'agissait-il?

C'était la naissance d'un prince qu'on annonçait à la capitale, d'un prince héritier de l'Empire en vertu de la loi de succession qui, à défaut de descendants directs de Napoléon Ier, reconnaissait pour uniques héritiers de la famille impériale les enfants de Joseph et de Louis Bonaparte.

C'était, en un mot, le maître actuel de la France, Charles-Louis-Joseph-Napoléon, fils du roi de Hollande et de la Reine Hortense, (1) qui venait de naître aux Tuileries.

La joie publique saluait son berceau. Ondoyé par le cardinal Fesch, il reçut le baptême définitif dans les premiers jours de novembre 1810.

Mais alors il n'était plus héritier direct de la couronne. Dans l'intervalle, Joséphine, écartée par le divorce, avait cédé la place à Marie-Louise, et le roi de Rome était né.

Le Roi de Rome et le frère aîné de Louis Napoléon étant morts, celui-ci devint l'héritier direct de Napoléon I. Toute sa jeunesse est consacrée au travail, aux plus fortes études. Il commença à se signaler à l'attention publique par des écrits où il n'oubliait pas de manifester ses prétentions à la couronne. On sait qu'il poussa jusqu'à la superstition l'espoir qu'il avait de l'obtenir. Il manifesta une grande joie, lorsqu'une somnambule lui prédit qu'il serait, un jour, empereur. Le 30 octobre 1836, il entreprend l'expédition de Strasbourg. Il échoue et on l'envoie en Amérique. Au bout de quelques mois il apprend que sa mère, qu'il aimait beaucoup, est dangereusement malade. Il laisse à la hâte les Etats-Unis et se rend à Londres où il reçoit le dernier soupir de sa mère. En 1840 a lieu l'expédition de Boulogne.

Écoutons Eugène de Mirecourt :

Dans la nuit du 6 août 1840, le prince débarqua sur la plage de Vimeroux, à trois kilomètres de Boulogne. Il est accompagné du général Montholon, de M. de Persigny, du docteur Conneau et d'une cinquantaine d'amis ou de serviteurs, auxquels il a fait revêtir des uniformes français.

Le nom de Napoléon, la présence du prince, les cris enthousiastes de ses compagnons entraînent d'abord les soldats; mais le capitaine commandant, Col-Puygèrier, accourt, les rappelle énergiquement au devoir, et, malgré le coup de pistolet tiré sur lui par le prince, réussit à le pousser avec ses partisans hors de la caserne.

Tout espoir est perdu, toute résistance devient inutile, et la petite troupe, cernée par la garde nationale, est poursuivie jusqu'à la mer.

Louis-Napoléon se jette à la nage avec quelques-uns des siens pour gagner une embarcation que le vapeur anglais, l'*Edinburg-Castle* qui les a amenés, envoie à leur secours; mais ils sont atteints et faits prisonniers par une chaloupe expédiée du port.

On lui fait un procès et malgré l'éloquence de Berryer, il est condamné à la prison perpétuelle et enfermé dans le fort de Ham. Il y était depuis six ans, lorsqu'il apprend que son père, l'ancien roi de Hollande, se meurt. Il demande à Louis Philippe la permission de se rendre auprès de son père; on lui refuse cette permission. Il jure de s'évader, — et il s'évade effectivement, le 25 mai 1846.

Eugène de Mirecourt raconte en quelques mots cet incident :

Le docteur Conneau a tout simplement arrangé dans le lit du prince un mannequin superbe, tourné contre le mur.

Il y a sur la table de nuit des potions, des tisanes et des cataplasmes. Tout se trouve disposé pour faire prendre le change aux surveillants et au gouverneur de la forteresse lui-même.

Pendant qu'on interroge le docteur, qu'on s'inquiète, qu'on hésite à déranger le mannequin, qui semble dormir et trembler de la fièvre, le prince court les champs et passe la frontière belge. On trouve le tour délicieux.

Des quatre points cardinaux de la France un applaudissement général éclata.

Louis-Philippe est renversé; Louis-Napoléon est élu à

(1) Ils eurent trois enfants : Napoléon-Charles, qui mourut à La Haye en 1807; Napoléon-Louis et Louis-Napoléon.

L'assemblée. On connaît son histoire depuis cette époque, son élection à la présidence, le fameux coup-d'état du 2 décembre, etc., etc.

Il a fait de grandes choses surtout dans les commencements de son règne. Un moment vint où la France et son Empereur faisaient la loi en Europe; il rendit la France riche et prospère, mais il ne s'occupa peu de la moraliser, de lui conserver les vertus qui seules la rendent forte. Il eut le tort de croire que l'intrigue et la ruse peuvent créer quelque chose de solide. Il eut surtout le grand tort de poursuivre une politique qui, en sacrifiant la papauté, créait à côté de la France une nation qui n'eût pas même le cœur de se rappeler ce qu'il avait pour elle, et autorisait la formation de cet empire allemand dont la grandeur et la puissance devaient être si fatales à la France. Ce fut une faute grave au point de vue religieux et national, une erreur dont le châtement fut terrible.

L. O. D.

### LA PROTECTION.

Monsieur le Rédacteur,

L'année dernière je publiais dans votre journal quelques articles sur l'Education; ces articles, grâce à l'intérêt que l'on semble porter maintenant à la chose publique, reçurent un accueil assez bienveillant; je profite de ces bonnes dispositions du public pour glisser quelques remarques au sujet d'une autre question qui intéresse à un haut degré notre prospérité, je veux parler de la protection. Le Parlement s'ouvrira bientôt et nul doute que des efforts seront faits pour une modification du Tarif dans le sens de la protection; c'est une question qui ne fait que de se réveiller ici et qui cependant fait bien son chemin. Privé de statistiques et du contact des hommes d'affaires, je me contenterai d'effleurer la question, crainte de m'égarer en m'aventurant trop loin. Si, par ces quelques remarques, je réussis à fixer davantage l'opinion publique sur cette question, mon but sera atteint.

Ces réflexions me sont suggérées par un récent article de M. Emile Bonnemant, constatant les hésitations du Gouvernement à promettre le maintien du tarif actuel pendant quelques années sur les sucres étrangers.

Les raisons données sont spécieuses, non pas sérieuses; on parle des exigences de Monsieur le Fisc, c'est grave; je ne m'étais pas douté qu'il y eut un tel antagonisme entre notre prospérité et sa gourmandise, qu'il vivait d'autant plus gras que le pays était plus pauvre; si pourtant il y avait moyen d'établir l'équilibre entre eux, à l'amiable, de manière à pouvoir établir quelques industries qui donneraient de l'emploi à notre population qui émigre, il me semble que ce résultat serait très désirable; alors la même raison existera donc, non-seulement pour le sucre de betteraves, mais pour toute autre industrie; pas de conciliation possible: c'est grave, c'est très-grave. Pourtant, si ce personnage pouvait raisonner pendant ses heures de loisirs, peut-être parviendrait-on à une explication qui satisfierait les deux partis; l'embonpoint de Monsieur le Fisc, me réjouit certes la vue, mais la prospérité du pays ne m'intéresse pas moins. J'avais même cru que le Fisc s'intéressait lui-même à la prospérité du pays, qu'il lui était plus facile de tirer sa subsistance d'un peuple prospère que d'un peuple pauvre, qu'il était assez clairvoyant pour s'apercevoir qu'en faisant momentanément de légers sacrifices, — si toutefois ils étaient nécessaires — en faveur de l'établissement de notre industrie, qu'il se rattraperait plus tard; erreur que tout cela.

Cependant je ne puis me rendre à ces considérations, on change en un instant des idées arrêtées; plutôt que de me